

XX - Carte de l'Attique : répartition des tribus créées par Clisthène

Source : Ed. Will, *Le Monde grec et l'Orient*, le V^e siècle, p. 70

1 • Les organes du gouvernement

Assemblée du peuple (*ekklèsia*), souveraine (entre 5 000 et 30 000 citoyens)

le Conseil des 500 (*boulè*) préparant les débats de l'Assemblée

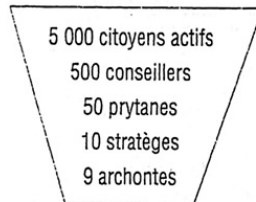
les 50 membres du Bureau (*prytanes*), ou Commission permanente du Conseil

les 10 **stratèges** et les officiers supérieurs, élus.

les 9 **archontes** (magistrats) et leur **secrétaire** + quelques fonctionnaires, tous tirés au sort

et, parmi eux, le **roi** annuel, sans autres fonctions que religieuses et judiciaires.

Une sorte de pyramide, la pointe en bas. Le **grand nombre, loi de la démocratie, fait pression sur le petit nombre.**



Administration analogue dans chacune des 160 municipalités, ou *dèmes* (*dèmoi*) :

Assemblée majeure du *dème* (*dèmarkhia hè meizôn*) (73 citoyens, en 345, par exemple, à Halimous)

le petit Conseil (*boulè*) du *dème* (tenue des registres ; contributions et dépenses)

4 ou 5 fonctionnaires municipaux (juges des *dèmes* ; police ; marchés ; fontaines)

un magistrat municipal (*dèmarkhos*)

114

Le tirage au sort, source de légitimité			
passé pour	désigne	est assoupli par	est restreint par
le choix des dieux, un principe d'égalité, une chance pour tous, donc : divin et démocratique à la fois ; aux yeux des aristocrates : le triomphe de l'incompétence.	la <i>boulè</i> , les archontes, les commissaires, les jurés, les présidents des tribunaux.	les listes de candidatures, l'examen préalable, les comptes à rendre.	la condition sociale, l'âge légal, la notabilité, l'élection des spécialistes : stratèges, officiers, intendants des eaux, trésoriers, architectes, entrepreneurs.

Texte 1

Hérodote VII, 102-105

Conversation entre Xerxès et Démarate avant les affrontements de la seconde guerre médique en 480 av. J.-C.

En Thrace, Xerxès fit le dénombrement de son armée. Au total, on compta, sur terre, cent soixante-dix myriades (une myriade fait dix mille hommes), comprenant tous les peuples du monde avec leurs équipements divers. Les fantassins étaient perses, mèdes, kissiens, myracaniens, assyriens, bactriens, scythes, indiens, ariens, parthes, etc. (en tout, quarante-cinq peuples différents) ; les troupes montées, à cheval, à dos de chameaux, sur des ânes, venaient avec les chars ; il y avait aussi mille deux cent sept trières fournies par une vingtaine d'États [§ 61-100]. Devant cette foule humaine, Xerxès fut pris, tel un autre Hérodote, du désir de voir, de questionner et « des secrétaires consignèrent par écrit les réponses ». Puis il fit chercher Démarate, l'ex-roi de Sparte qui, exilé de sa patrie, suivait l'expédition, et lui fit constater l'invincibilité de son armée.

[102] Démarate, après l'avoir ouï, lui tint ce langage : « O roi ! puisque tu m'ordonnes de te dire toute la vérité, de manière que plus tard tu ne puisses trouver dans mes paroles aucun mensonge, sache que la pauvreté est toujours l'amie fidèle de la Grèce ; la vertu s'y joint, la vertu, fille de la sagesse et des lois stables. Grâce à la pratique de la vertu, la Grèce se défend contre la pauvreté et contre la tyrannie. Je loue, certes, tous les Grecs qui habitent les territoires doriens ; toutefois, mon dessein n'est pas de t'entretenir d'eux tous, mais seulement des Spartiates. Premièrement, il n'est pas possible que jamais ils adhèrent à ta résolution d'asservir la Grèce ; en second lieu, ils te livreront bataille, dussent tous les autres Grecs se mettre de ton parti. Quant au nombre, ne demande pas combien ils sont pour faire ce que je t'annonce : car, ne fussent-ils que mille en campagne, ils te combattraient ; ils te combattraient plus faibles encore, aussi bien que plus nombreux. »

[103] À ces mots, Xerxès se prit à rire, puis il repartit : « Démarate, que dis-tu ? mille hommes lutter contre une si grande armée ! Parle, réponds-moi : tu as été le roi des Spartiates ; voudrais-tu à l'instant combattre seul contre dix ? Certes, si chacun de tes concitoyens est tel que tu le declares, il te convient, puisque tu as régné sur eux, de faire face, conformément à vos usages, à un nombre d'adversaires double, de sorte que, si chacun d'eux équivaut à dix des miens, je te juge l'équivalent d'une vingtaine ; si cela est, tes discours seront reconnus vrais. Mais si vous êtes tous de la même taille que toi et que les autres Grecs avec qui j'ai conversé, tu te glorifies. Prends donc garde de ne me point débiter des fanfaronnades vaines ; comment mille, dix mille, cinquante mille hommes même, tous également libres, n'obéissant point à un chef unique, pourraient-ils tenir contre une telle armée ? Nous serions au moins mille contre un s'ils nous opposaient cinq mille hommes. De plus, les nôtres, selon nos anciennes lois, commandés par un seul, se comporteraient plus vaillamment qu'il ne leur est naturel ; excités par la crainte qu'inspire le maître, ceux-là marcheraient, dût-on les contraindre à coups de fouet, contre une troupe qui leur serait supérieure en nombre. Les vôtres, livrés à leur libre arbitre, n'en feraient rien ; je pense donc que, même à nombre égal, les Grecs combattraient difficilement les Perses seuls. Ce que tu dis existe chez nous, non parmi la multitude, mais chez les hommes d'élite : car j'ai autour de moi des gardes perses qui n'hésiteraient pas à lutter contre les Grecs, un contre trois ; tu ne les as pas mis à l'épreuve, et tu m'as fait entendre un babil inconsidéré.

[104] Ô roi ! reprit Démarate, je savais en commençant que la vérité ne te serait pas agréable ; tu m'as contraint de ne m'en point écarter, et je t'ai dit ce que je sais des Spartiates. Cependant

tu n'ignores pas les motifs que j'ai maintenant de les aimer, eux qui, m'ayant ravi mes honneurs héréditaires, mes dignités, avaient fait de moi un fugitif, un homme sans patrie, quand ton père, m'accueillant, m'a donné une demeure et des richesses. Or, il n'est pas vraisemblable qu'un homme sage repousse la bienveillance qu'on lui montre ; il y répond, au contraire, par un vif attachement. Je ne me déclare pas capable de combattre dix hommes ni même deux ; je ne m'engagerais même pas volontairement dans un combat singulier. Toutefois, s'il y avait nécessité, s'il s'agissait de remporter un grand prix, je lutterais avec joie contre n'importe lequel de ces gardes que tu dis égaux chacun à trois Grecs. Les Lacédémoniens, dans les combats singuliers, ne sont inférieurs à personne ; mais réunis en troupe, ils sont les plus braves des hommes : car, s'ils sont libres, ils n'ont pas une liberté illimitée ; ils obéissent en effet à un maître, la loi ; ils la craignent beaucoup plus encore que tes sujets ne te redoutent : tout ce qu'elle ordonne ils l'exécutent, et toujours elle ordonne que dans les batailles on ne recule devant aucune multitude ; elle ordonne de rester fermes dans les rangs, de vaincre ou de mourir. Si ces paroles te semblent un vain babil, je veux taire ce qu'il me resterait à dire ; j'ai d'ailleurs parlé parce que tu m'y as contraint. Advienne maintenant ce que tu désires, ô roi ! »

[105] Telle fut sa réponse ; Xerxès n'en fit que rire ; il n'eut contre lui aucune colère, mais il le congédia doucement.

Texte 2

Euripide, *Suppliantes*, v. 403 sqq.

Ce dialogue entre Thésée et le héraut thébain met en parallèle les régimes des deux cités : tyrannie à Thèbes, démocratie à Athènes.

THÉSÉE. - Ton discours, étranger, débute par l'erreur, et tu cherches à tort un maître en cette ville, qui n'est pas au pouvoir d'un seul : Athènes est libre. Le peuple y règne : tour à tour, les citoyens, magistrats annuels, administrent l'État. Nul privilège à la fortune : car le pauvre et le riche ont des droits égaux dans ce pays.

LE HÉRAUT. - Tu me fais, comme aux dés, marquer un point d'avance. La ville d'où je viens obéit à un seul, non à la multitude : il n'est point d'orateurs qui l'exaltent et la flattent et l'entraînent en tous sens, dans son propre intérêt : Ceux-là font aujourd'hui les délices du peuple, et son malheur demain ; puis, pour dissimuler leur faute, ils calomnient de plus belle, esquivant ainsi le châtement. D'ailleurs, comment la masse, incapable elle-même d'un raisonnement droit, pourrait-elle conduire la cité dans le droit chemin ? Le temps, et non l'improvisation, parfait les connaissances. Un pauvre laboureur, même instruit, n'aurait point le loisir de vaquer aux affaires publiques. Ah ! les honnêtes gens souffrent bien, lorsqu'un gueux s'empare du pouvoir en séduisant la foule par sa faconde, lui qui n'était rien naguère !

THÉSÉE. - Bel esprit et disert, quoique hors du sujet, ce héraut ! Puisque donc tu cherches ce débat, écoute : à ce tournoi tu m'auras provoqué. Pour un peuple il n'est rien de pire qu'un tyran. Sous ce régime, pas de lois faites pour tous. Un seul homme gouverne, et la loi, c'est sa chose. Donc, plus d'égalité, tandis que sous l'empire de lois écrites, pauvre et riche ont mêmes droits. Le faible peut répondre à l'insulte du fort, et le petit, s'il a raison, vaincre le grand. Quant à la liberté, elle est dans ces paroles : « Qui veut, qui peut donner un avis sage à sa patrie ? » Lors, à son gré, chacun peut briller... ou se taire. Peut-on imaginer plus belle égalité ?

Texte 3

Thucydide II, 37 sqq. : *L'Oraison funèbre* », une définition de la démocratie athénienne

XXXVI. « Notre régime politique ne se propose pas pour modèle les lois d'autrui, et nous sommes nous-mêmes des exemples plutôt que des imitateurs. Pour le nom, comme les choses dépendent non pas du petit nombre mais de la majorité, c'est une démocratie. S'agit-il de ce qui revient à chacun ? La loi, elle, fait à tous, pour leurs différends privés, la part égale, tandis que pour les titres, si l'on se distingue en quelque domaine, ce n'est pas l'appartenance à une catégorie, mais le mérite, qui vous fait accéder aux honneurs ; inversement, la pauvreté n'a pas pour effet qu'un homme, pourtant capable de rendre service à l'État, en soit empêché par l'obscurité de sa situation. 2. Nous pratiquons la liberté, non seulement dans notre conduite d'ordre politique, mais pour tout ce qui est suspicion réciproque dans la vie quotidienne : nous n'avons pas de colère envers notre prochain, s'il agit à sa fantaisie, et nous ne recourons pas à des vexations, qui, même sans causer de dommage, se présentent au-dehors comme blessantes. 3. Malgré cette tolérance, qui régit nos rapports privés, dans le domaine public, la crainte nous retient avant tout de rien faire d'illégal, car nous prêtons attention aux magistrats qui se succèdent et aux lois surtout à celles qui fournissent un appui aux victimes de l'injustice, ou qui, sans être lois écrites, comportent pour sanction une honte indiscutée.

XXXVIII. « Avec cela, pour remède à nos fatigues, nous avons assuré à l'esprit les délassements les plus nombreux : nous avons des concours et des fêtes religieuses qui se succèdent toute l'année, et aussi, chez nous, des installations luxueuses, dont l'agrément quotidien chasse au loin la contrariété. 2. Nous voyons arriver chez nous, grâce à l'importance de notre cité, tous les produits de toute la terre, et les biens fournis par notre pays ne sont pas plus à nous, pour en jouir, que ne sont ceux du reste du monde.

XXXIX. « Nous nous distinguons également de nos adversaires par notre façon de nous préparer à la pratique de la guerre. Notre ville, en effet, est ouverte à tous, et il n'arrive jamais que, par des expulsions d'étrangers, nous interdisions à quiconque une étude ou un spectacle, qui, en n'étant pas caché, puisse être vu d'un ennemi et lui être utile : car notre confiance se fonde peu sur les préparatifs et les stratagèmes, mais plutôt sur la vaillance que nous puisons en nous-mêmes au moment d'agir. Et, pour l'éducation, contrairement à ces gens, qui établissent dès la jeunesse un entraînement pénible pour atteindre au courage, nous, avec notre vie sans contrainte, nous affrontons au moins aussi bien des dangers équivalents. (...)

XL, 2. Une même personne peut à la fois s'occuper de ses affaires et de celles de l'État ; et, quand des occupations diverses retiennent des gens divers, ils peuvent pourtant juger des affaires publiques sans rien qui laisse à désirer. Seuls, en effet, nous considérons l'homme qui n'y prend aucune part comme un citoyen non pas tranquille, mais inutile ; et, par nous-mêmes, nous jugeons ou raisonnons comme il faut sur les questions ; car la parole n'est pas à nos yeux un obstacle à l'action : c'en est un, au contraire, de ne pas s'être d'abord éclairé par la parole avant d'aborder l'action à mener. 3. Car un autre mérite qui nous distingue est de pouvoir tout ensemble montrer l'audace la plus grande et calculer l'entreprise à venir : chez les autres, l'ignorance porte à la résolution, et le calcul à l'hésitation.

Texte 4

Platon, *République* VIII, Sur les excès de la liberté démocratique

N'est-il pas vrai que tout d'abord on est libre dans un État, et que partout y règne la liberté, le franc-parler, la licence de faire ce que l'on veut ?

On le dit du moins, fit-il.

Mais partout où règne cette licence, il est clair que chacun peut s'y faire un genre de vie particulier, suivant sa propre fantaisie.

C'est clair.

On trouvera donc, repris-je, des hommes de toute sorte dans ce gouvernement plus que dans tout autre.

Sans doute.

Cette constitution, dis-je, a bien l'air d'être la plus belle toutes. Comme un manteau bigarré, nué de toutes sortes de couleurs, ce gouvernement bariolé de toutes sortes de caractères pourrait bien paraître un modèle de beauté ; et il est bien possible, ajoutai-je, que, semblables aux enfants et aux femmes, chez qui la bigarrure émeut la curiosité, bien des gens le considèrent effectivement comme le plus beau.

Je n'ai pas de peine à le croire, dit-il.

Et c'est là, bienheureux homme, dis-je, que tu as beau jeu pour chercher une constitution.

Comment ?

Parce que, grâce à la liberté qui y règne, il contient tous les genres de constitution, et il semble que, si l'on veut fonder un État, comme nous venons de le faire, on n'a qu'à se rendre dans un État démocratique et à y choisir le régime qu'on préfère : c'est une foire aux constitutions où l'on peut venir choisir le modèle qu'on veut reproduire.

On peut croire en effet, dit-il, que les modèles n'y manquent pas.

Mais, repris-je, n'être pas contraint de commander dans cet État, même si l'on en est capable, ni d'obéir, si on ne le veut pas, ni de faire la guerre quand les autres la font, ni de garder la paix quand les autres la gardent, si on ne désire point la paix ; d'un autre côté commander et juger, si la fantaisie vous en prend, en dépit de la loi qui vous interdit toute magistrature ou judicature, de telles pratiques ne sont-elles pas divines et délicieuses sur le moment ?

Sur le moment, oui, peut-être, dit-il.

Et la sérénité de certains condamnés, n'est-ce pas une jolie chose aussi ? N'as-tu pas déjà vu dans un État de ce genre des hommes condamnés à la mort ou à l'exil qui n'en restent pas moins, et qui circulent en public et se promènent comme des revenants, tout comme si personne ne se souciait d'eux ni ne les voyait ?

Si, j'en ai vu beaucoup, dit-il.

Mais cette indulgence, cette extrême largeur d'esprit, et ce mépris des maximes que nous avons exposées avec tant de respect, en jetant le plan de notre cité, quand nous disions qu'à moins

d'être doué d'une nature extraordinaire, on ne saurait devenir homme de bien, si dès l'enfance on ne se joue dans les belles choses et si on ne s'applique à toutes les belles études, avec quelle superbe on foule aux pieds toutes ces maximes, sans s'inquiéter par quelles études un homme politique s'est préparé à l'administration de l'État, tandis qu'il lui suffit de se dire l'ami du peuple pour être comblé d'honneurs !

Certainement, dit-il, c'est un fort beau gouvernement.

Tels sont, dis-je, avec d'autres semblables, les avantages de la démocratie. C'est, comme tu vois, un gouvernement charmant, anarchique, bigarré, et qui dispense une sorte d'égalité, aussi bien à ce qui est inégal qu'à ce qui est égal.

Quand un État démocratique, altéré de liberté, trouve à sa tête de mauvais échansons, il ne connaît plus de mesure et s'enivre de liberté pure ; alors, si ceux qui gouvernent ne sont pas extrêmement coulants et ne lui donnent pas une complète liberté. il les met en accusation et les châtie comme des criminels et des oligarques.

C'est ce qu'il fait en effet, dit-il.

Et s'il est des citoyens, repris-je, qui sont soumis aux magistrats, on les bafoue et on les traite d'hommes serviles et sans caractère ; mais les gouvernants qui ont l'air de gouvernés, et les gouvernés qui ont l'air de gouvernants, voilà les gens qu'on vante et qu'on prise, et en particulier, et en public. N'est-il pas inévitable que dans un pareil État l'esprit de liberté s'étende à tout ?

Comment en serait-il autrement ?

Et qu'il pénètre, cher ami, poursuivis-je, dans l'intérieur des familles et qu'à la fin l'anarchie se développe jusque chez les bêtes ?

Comment, demanda-t-il, faut-il entendre ce que tu dis là ?

Je veux dire, répliquai-je, que le père s'accoutume à traiter son fils en égal et à craindre ses enfants, que le fils s'égale à son père et n'a plus ni respect ni crainte pour ses parents, parce qu'il veut être libre ; que le métèque devient l'égal du citoyen, le citoyen du métèque, et l'étranger de même.

C'est bien ainsi que les choses se passent, dit-il.

À ces abus, continuai-je, ajoute encore les menus travers que voici. Dans un pareil État, le maître craint et flatte ses élèves, et les élèves se moquent de leurs maîtres, comme aussi de leurs gouverneurs. En général, les jeunes vont de pair avec les vieux et luttent avec eux en paroles et en actions. Les vieux, de leur côté, pour complaire aux jeunes, se font badins et plaisants et les imitent pour n'avoir pas l'air chagrin et despotique.

C'est tout à fait cela, dit-il.

Mais, mon ami, repris-je, le dernier excès où atteint l'abus de la liberté dans un pareil gouvernement, c'est quand les hommes et les femmes qu'on achète ne sont pas moins libres que ceux qui les ont achetés. J'allais oublier de dire jusqu'où vont l'égalité et la liberté dans les rapports des hommes et des femmes.

Pourquoi, fit-il, ne dirions-nous pas, selon l'expression d'Eschyle, ce qui nous est venu tout à l'heure à la bouche ?

Sans doute, dis-je, et c'est aussi ce que je fais : Les bêtes mêmes qui sont à l'usage de l'homme sont ici beaucoup plus libres qu'ailleurs, à tel point qu'il faut l'avoir vu pour le croire. C'est vraiment là que les chiennes, comme dit le proverbe, ressemblent à leurs maîtresses ; c'est là qu'on voit les chevaux et les ânes, accoutumés à une allure libre et fière, heurter dans les rues tous les passants qui ne leur cèdent point le pas ; et c'est partout de même un débordement de liberté.

C'est mon songe, fit-il, que tu me racontes ; car je ne vais guère à la campagne que cela ne m'arrive.

Or tu conçois, repris-je, quelle grave conséquence ont tous ces abus accumulés : c'est qu'ils rendent les citoyens si ombrageux qu'à la moindre apparence de contrainte, ils se fâchent et se révoltent, et ils en viennent, comme tu sais, à se moquer des lois écrites ou non écrites, afin de n'avoir absolument aucun maire.

Je ne le sais que trop, dit-il.

Platon, *La République*, 557a-558c et 562d-563e

Texte 5

Oreste *Euripide* v. 859-959

ÉLECTRE

C'est bien, hélas, ce que je prévoyais, ce que je redoutais depuis longtemps, menace qui me minait dans les pleurs ! Mais dis-moi quel fut le débat, quels discours ont décidé les Argiens à nous condamner, à nous mettre à mort. Parle, vieil homme. Est-ce sous les pierres que je dois rendre l'âme, ou par l'épée, en partageant ce sort avec mon frère ?

LE PAYSAN

Je me trouvais venir des champs, et j'entrais dans la ville pour m'enquérir de ce qui te concerne ainsi qu'Oreste. Car je fus toujours fidèle à ton père : C'est ta maison qui m'a nourri, un homme pauvre, mais plein de cœur quand il s'agit de ceux qu'il aime. Je vois arriver une foule qui s'installe sur la colline où Danaos, dit-on, fut le premier à réunir le peuple en assemblée, quand Égyptos le mit en accusation. En voyant tout ce monde, j'interrogeai quelqu'un. « Quoi de neuf dans Argos ? Est-ce une entreprise ennemie dont l'annonce met la ville en rumeur ? » Il répondit : « Non, c'est Oreste. Ne le vois-tu pas qui vient soutenir le combat dont sa vie est l'enjeu ? » Spectacle inattendu, et que j'eusse voulu ne jamais voir ! Pylade et ton frère ensemble s'avancent, l'un abattu, épuisé par la maladie, l'autre, un vrai frère, souffrant autant que son ami, attentif à son mal et le guidant comme un enfant. Quand l'assemblée des Argiens fut au complet, le héraut se leva et dit : « Qui veut parler ? sur le point de savoir s'il faut ou non punir de mort Oreste qui a tué sa mère ? » Et là-dessus se lève Talthybios, qui accompagnait ton père au siège de Troie. Ce qu'il dit, lui toujours dévoué au plus fort, avait deux faces. Il exalte ton père sans pouvoir toutefois approuver Oreste, enveloppant des dires meurtriers dans de nobles mots, disant que les parents ont lieu de craindre la coutume établie par ton frère. Il ne cessait, en ce disant, de caresser des yeux les partisans d'Égisthe. Telle est la race des hérauts,

toujours à bondir en croupe à la chance. Est leur ami l'homme au pouvoir, celui qui occupe les charges.

Après lui parla le roi Diomède.

Il repoussa la mort pour ton frère et pour toi, proposant l'exil pour satisfaire aux dieux.

Un grand cri proclama qu'il avait bien parlé, mais d'autres le désapprouvaient.

Ensuite se leva un homme à la langue effrénée, d'une assurance redoutable, Argien sans l'être, quelqu'un qui s'est poussé chez nous, régnant par le tapage, vulgaire, osant tout dire, de qui l'on peut attendre qu'il fourvoie la cité. Lorsqu'une parole agréable, mais qui sert de mauvais desseins, persuade la masse, c'est un grand danger pour la ville. Mais ceux qui lui donnent toujours de bons avis lui sont utiles tôt ou tard. C'est d'après ce principe qu'il faut juger les chefs du peuple, car il en va de même pour l'orateur et pour le magistrat. Cet homme donc a soutenu qu'Oreste et toi vous deviez être lapidés, paroles soufflées par Tyndare à tous ceux qui exigeaient votre mort.

Mais voici qu'un autre se lève et soutient l'avis opposé. Il ne paie pas de mine, mais c'est un homme courageux, qui vient rarement à la ville et à l'assemblée, – un de ces laboureurs en qui tient le salut du pays – mais qui s'entend, quand il lui plaît, à mener un débat, intègre et sans reproche en la conduite de sa vie.

Il dit : « Oreste fils d'Agamemnon doit recevoir une couronne pour sa décision de venger son père en tuant une femme infidèle et impie, qui aurait détourné les hommes de s'armer et de partir en guerre au loin, sachant qu'ils laissaient derrière eux, pour les gardiennes du foyer, des corrupteurs tout prêts à profaner le lit qu'ils ont quitté. » Les gens de bien du moins furent de son avis. Personne après lui ne demanda la parole. Survint alors ton frère qui dit : « Vous qui possédez le pays d'Inachos, que l'on nomma Pélasges, puis fils de Danaos, c'est vous que je vengeais aussi bien que mon père quand j'ai tué ma mère. Si le droit était reconnu aux femmes de tuer les mâles, dépêchez-vous donc de mourir ou d'accepter le joug de vos épouses, et vous ferez tout l'opposé de ce qu'il vous faut faire. Celle qui trahit le lit de mon père est morte ; mais si vraiment vous me tuez ensuite, l'exemple restera sans force et plus d'un périra bientôt, car ces attentats-là vont se multiplier. »

On l'approuva, mais il ne put convaincre l'assemblée. La victoire est restée au méchant démagogue qui demandait la mort de ton frère et la tienne. À grand'peine obtint-il, le malheureux Oreste, qu'on renonce à vous lapider, et qu'il vous soit permis de vous détruire.

Il a promis qu'aujourd'hui même il quitterait la vie avec toi. Pylade en pleurant l'emmena hors de l'assemblée, entouré des amis qui déploraient son sort. Il vient vers toi, triste spectacle, vision douloureuse ! Allons, prépare un couteau, ou bien la corde pour ton cou, car il te faut quitter la lumière. Ta haute naissance n'a pu te sauver ni le dieu de Pytho siégeant sur son trépied. Tout au contraire il t'a perdue.

Il sort.

LE CORYPHÉE

Fille infortunée, l'air sombre et les yeux baissés, tu restes muette, comme pour préparer tes appels douloureux.